



Projet éducatif
École St-Félix-De-Kingsey
2019-2022



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3).

- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Une représentante de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

a) Environnement externe

L'école St-Félix-De-Kingsey est située en milieu rural dans la municipalité de St-Félix-de-Kingsey fondée en 1855, située au sud de Drummondville, sur la rivière Saint-François, dans la région administrative du Centre-du-Québec et faisant partie de la MRC Drummond. On compte environ 1400 citoyens (statistiques Québec 2016). Nous observons un bel engagement des différents organismes (ex. : SSJB, cercle des fermières, etc.) et de la municipalité. Enfin, il y a une très belle collaboration entre la municipalité et l'école.

b) Environnement interne

1. Caractéristique et répartition de notre clientèle (au 30 septembre 2018)

Les élèves qui fréquentent l'école viennent, en majorité, de la municipalité de St-Félix-de-Kingsey. La langue d'enseignement est la langue maternelle de tous les élèves. Les élèves proviennent du village, des domaines et des rangs plus éloignés. La grande majorité des élèves utilisent le transport scolaire pour se rendre à l'école.

Indice de milieu socio-économique de l'école (IMSE)	2018-2019	7/10	Indice du seuil de faible revenu	2018-2019	3/10
	2017-2018	8/10		2017-2018	1/10
Nombre d'élèves (total) au 30 septembre 2018	102		Parenfant : 10 élèves Au préscolaire : 17 élèves Au primaire : 75 élèves		

Organisation des groupes	Parentfant	1 groupe (10 élèves)
	Préscolaire	1 groupe (17 élèves)
	Primaire	1 groupe de 1 ^{re} (15 élèves) 1 groupe de 2 ^e (15 élèves) 1 groupe de 3 ^e (12 élèves) 1 groupe de 4-5 ^e (21 élèves) 1 groupe de 6 ^e (12 élèves)

2. Nos services (voir annexe 1)

Le service d'**orthophonie** est offert à l'école. Ce service est essentiel, car plusieurs élèves commencent leur parcours scolaire avec un retard de langage (vocabulaire restreint, faible prononciation, etc.). Afin d'avoir davantage de résultat, une enseignante travaille de concert avec la professionnelle et assure la fréquence et l'intensité des interventions auprès des élèves à risque. L'année prochaine, notre établissement ne fera plus partie des écoles ayant un milieu socio-économique faible (IMSE : 8, 9 et 10) puisque notre IMSE est de 7. Nous n'aurons donc plus la mesure MEES « À la réussite en lecture et écriture milieux défavorisés » qui nous permettait d'assurer ces services. Il faudra donc le prévoir dans notre budget école.

Nous offrons aussi des services de **psychoéducation** à l'école. Cette année, grâce aux différentes mesures du MEES, nous avons ajouté ½ journée de service afin d'obtenir un total de 2 jours/semaine. Ceci nous a permis de bien répondre aux besoins de nos élèves. L'année prochaine, la situation nous préoccupe, car nous aurons à faire des choix à cause de notre indice IMSE. En effet, nous ne croyons pas être en mesure de répondre à tous les besoins avec seulement 1,5 jour/semaine de présence.

La **psychologie** et l'**ergothérapie** sont des services centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire. Le service en psychologie ne répond pas à nos besoins, car plusieurs élèves sont en attente d'évaluation.

Quant au service d'**orthopédagogie**, plusieurs de nos élèves en bénéficient (voir annexe 2). L'orthopédagogue, à temps partiel (2,5 jours), vient soutenir les enseignants en intervenant de manière plus spécifique et soutenue, privilégiant les interventions de niveaux 2 et 3. Ces élèves sont sélectionnés à la suite d'un dépistage universel des prédicteurs de réussite. Malheureusement, parce qu'elle n'est présente que 2,5 jours/semaine, il n'est pas possible de respecter la fréquence prescrite dans le cadre du modèle RAI (modèle de réponse à l'intervention) et d'offrir le service à tous les élèves ayant des besoins.

Une **technicienne en éducation spécialisée** offre du soutien dans la classe de maternelle tant au niveau des apprentissages que des comportements. Sa présence aide à conserver un bon climat d'apprentissage. Elle donne aussi un coup de pouce à un autre élève du primaire.

Le **service de garde**, en date du 30 septembre 2018, accueillait 27 élèves en statut régulier et 35 élèves sporadiques. Depuis quelques années, nous remarquons une baisse de clientèle en hiver. Il y a 86% des élèves qui dînent à l'école.

Le **CIUSS** nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

La **municipalité** met à notre disposition ses installations (locaux, terrain de soccer et de baseball, bibliothèque municipale, parc et jeux d'eau).

Certains de nos élèves bénéficient de la **Tablee Populaire**.

3. Situation financière de notre école

Notre budget est en équilibre et dégage un léger surplus grâce à notre service de garde. Ce léger surplus est utilisé pour le service à l'élève et nos installations.

Nous tenons au moins une campagne de financement annuellement afin de pourvoir aux activités spéciales et/ou d'acheter du matériel (ex. : vente de pâtés et souper spaghetti).

Les mesures «Aide individualisée» et «Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année» accordées par le MEES nous permettent d'augmenter nos services TES et en psychoéducation.

Compte tenu de notre nouvel indice de milieu socio-économique (7^e rang centile), notre école ne pourra plus avoir accès à certains programmes de financement, comme «Réussite des élèves en milieu défavorisé-Agir autrement» et la mesure « À la réussite en lecture et écriture milieux défavorisés ». Il y aura donc un impact sur la situation financière de l'école.

4. Parc informatique

Nous avons amélioré notre parc informatique grâce à la mesure « combo-numérique » du MEES (2017-2018). Nous avons fait l'achat de robots, de tablettes numériques Apple et de portables.

Plusieurs de nos classes sont équipées d'un tableau numérique interactif (TNI) ainsi que d'un ordinateur portable au minimum (certaines ont plus d'un appareil). Il n'y a pas de TNI dans le local d'anglais, ni dans celui de musique. Par contre, les spécialistes ont accès à un projecteur. Deux tableaux numériques interactifs sont totalement désuets. Un tableau sera changé cette année et l'autre l'an prochain. À tous les cycles, des ordinateurs portables et/ou tablettes numériques sont utilisés pour des mesures destinées aux élèves ayant des besoins particuliers en lecture et écriture.

Nous avons également 10 tablettes numériques Apple sur un chariot. Celles-ci sont empruntées selon les besoins de chacun.

Un laboratoire d'informatique avec 20 ordinateurs, 1 portable et une imprimante est à la disposition des groupes. Plusieurs ordinateurs sont désuets et devront être changés.

5. Le bâtiment

L'école a une capacité d'accueil de 293 élèves (13 groupes) (tiré du Cadre organisationnel 2018-2019 de la CSDC). Notre établissement est grand et compte 3 étages. Puisque nous n'avons que 102 élèves, chaque spécialiste (anglais et musique) et le service de garde ont accès à un local. Une cafétéria est disponible pour les dîneurs. Chaque professionnel a son bureau. En plus, nous avons une grande bibliothèque, un local d'informatique et un local d'art plastique. Le gymnase ainsi que les toilettes adjacentes ont été rénovés à l'été 2018.

6. Bilan des actions porteuses de notre milieu

En 2017-2018, un chantier pédagogique accompagné par une conseillère pédagogique a permis l'harmonisation des pratiques pédagogiques en lecture (réflexion sur l'enseignement de la lecture, enseignement explicite, analyse des pratiques, présentation des ateliers de lecture et travail sur les entretiens). Certaines enseignantes ont mis beaucoup d'effort à harmoniser leurs pratiques afin qu'il y ait une continuité entre les différents niveaux. D'autres chantiers se tiennent chaque année pour améliorer les pratiques pédagogiques. En effet, cette année, les enseignantes du 1^{er} cycle ainsi qu'une enseignante du 2^e cycle feront leur planification globale en français. Aussi, une période de rencontre cycle est prévue à l'horaire afin de favoriser le travail de collaboration. Certains dispositifs en lecture issus du Continuum (lecture interactive, entretiens de lecture et lecture guidée) sont utilisés dans plusieurs classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. La littérature jeunesse est au coeur de l'enseignement dans plusieurs classes. C'est une source de motivation significative chez les élèves pour l'apprentissage de la lecture.

Depuis 2016, plusieurs enseignantes ont amélioré leurs pratiques pour l'enseignement de l'écriture en utilisant les ateliers d'écriture, une méthode efficace appuyée par la recherche. De plus, cette année, certaines enseignantes ont élaboré, avec l'aide d'une conseillère pédagogique, un code de correction commun pour l'école.

Depuis quelques années, au préscolaire, l'enseignante a mis en place plusieurs activités qui touchent à la conscience phonologique. Entre autres, le programme la « Forêt de l'alphabet ». Par la suite, l'orthopédagogue œuvre auprès des élèves en difficulté à l'aide du programme le « Sentier de l'alphabet ». De plus, les enseignantes de maternelle et 1^{re} année ont fait un arrimage de leurs pratiques gagnantes afin qu'il ait une continuité.

Le suivi avec l'orthophoniste auprès des enseignantes (maternelle et 1^{er} cycle) a permis de faire progresser les élèves. Malheureusement, la fréquence et l'intensité n'ont pu être respectées par manque de ressource (personnel) en 2017-2018. Cette année, nous poursuivons le travail de collaboration avec l'orthophoniste et nous assurons, grâce à la mesure « À la réussite en lecture et écriture en milieux défavorisés » (enseignante ressource), une intervention de niveau 2 qui cible la conscience phonologique et les principes alphabétiques ce qui nous permet d'augmenter l'intensité et la fréquence des interventions.

L'orthopédagogue se concentre davantage sur les niveaux 2 et 3 d'intervention auprès des élèves en difficulté puisque les mesures universelles du niveau 1 sont implantées dans les classes par les titulaires. Les interventions de niveau 2 sont débutées en classe par les enseignantes et poursuivies en orthopédagogie. L'aide orthopédagogique est offerte prioritairement en lecture.

Depuis les deux dernières années, la mesure « Partir du bon pied » a permis l'ajout d'une ressource enseignante à raison de 2 jours/semaine pour soutenir les élèves de la 1^{re} année, ainsi qu'une technicienne en éducation spécialisée pour les élèves du préscolaire. De plus, la mesure « Partir du bon pied » a été bonifiée en cours d'année, ce qui a permis l'ajout d'une ressource enseignante pour venir donner un coup de pouce aux élèves en mathématique.

L'implantation de la gestion de style « classe flexible » est en cours depuis 2017 dans certaines classes. Cette initiative permet le travail en sous-groupes, favorise la collaboration entre les élèves et permet aux titulaires de dégager du temps pour travailler davantage avec les jeunes en difficulté, pour faire des entretiens de lecture et des cliniques de récupération. De plus, ce fonctionnement peut s'avérer être un élément motivant pour certains élèves et certains groupes.

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été mis en place en décembre 2012. Malgré le fait que son instauration date déjà de plusieurs années, des rappels annuels sont faits à tous les membres du personnel, ainsi qu'aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et s'engagent à collaborer avec l'école. Le service en psychoéducation, responsable du plan de lutte, assure en concertation avec la direction le suivi des interventions et intervient chaque fois qu'une situation se présente, tant auprès des victimes qu'auprès des élèves intimidateurs. De plus, la psychoéducatrice anime le programme « Brin d'amis » en maternelle, « l'Allié » (intimidation) en 4^e–5^e année ainsi que le programme « Fierté » (gestion du stress) en 6^e année. Elle offre également, de façon ponctuelle, différents ateliers et suivis individuels qui répondent aux besoins des élèves. Toutes ces actions permettent de diminuer les interventions pour la gestion des conflits et de maintenir un bon climat à l'école.

Le programme Soutien au Comportement Positif (SCP) a vu le jour en 2017-2018. L'implantation de ce dernier a permis d'uniformiser les interventions, de modéliser les comportements attendus et d'améliorer le climat de l'école. Un comité veille au bon fonctionnement et à la mise en place du SCP en favorisant les réajustements tous les deux mois et en organisant des célébrations école qui stimulent l'intérêt du personnel et des élèves tout au long de l'année.

Bien que notre école n'ait pas pu bénéficier de la mesure 15023 du MEES « À l'école, on bouge au cube », les élèves font minimalement de l'activité physique 60 minutes/jour grâce à l'initiative des titulaires (ex.: marche quotidienne, pause active, etc.). De plus, l'enseignant en éducation physique s'assure de mettre en place de saines habitudes de vie (ex. : Défi « Moi, je croque! », les midis sportifs, Défi Pierre Lavoie (cubes énergie), club de course, etc.).

Le service de garde dynamise le milieu par des activités variées (ex. : atelier de yoga et de cuisine, fabrication de sacs de compost, concours de fort, etc.).

Notre milieu bénéficie d'une grande implication bénévole de la part des parents. En effet, l'organisation de participation de parents (OPP) est présente depuis plusieurs années et est active au sein de l'école (ex. : décorations selon les fêtes annuelles, kermesse, célébrations école, etc.).

Le personnel de l'école accorde une grande importance à l'environnement. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place afin de sensibiliser les élèves à l'importance de prendre soin de notre planète (brigade verte, compost, jardin, fabrication de sac pour le compost, etc.).

Les élèves ont la chance de vivre des semaines culturelles dans lesquelles ils découvrent des personnalités inspirantes issues de différents domaines culturels (ex. : art, sport, science, etc.). De plus, plusieurs activités éducatives et culturelles sont vécues en cours d'année.

7. Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

Nos élèves à risque (annexe 2)

Dans notre milieu, certains élèves nécessitent la mise en place d'un plan d'intervention (mesures adaptatives). En moyenne, au cours des 3 dernières années, moins du quart de nos élèves avait un plan d'intervention. Le nombre peu élevé s'explique par les mesures universelles, la conscience phonologique ainsi que l'enseignement explicite qui se sont développés davantage depuis quelques années. Nous croyons que la mise en place des mesures adaptatives au plan d'intervention aide réellement les élèves à réussir, mais nous désirons faire appel davantage aux professionnels afin de rendre celles-ci encore plus efficaces.

Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire (annexe 2)

Depuis 2016-2017, notre taux d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus (consolidation au primaire) se situe sous la barre des 15%. Ceci ne représente donc pas une vulnérabilité pour notre milieu.

Nos résultats aux épreuves vs CS (annexe 3)

Nos résultats aux épreuves CS et MEES sont très variables d'une année à l'autre. Il est impossible d'en dégager une constance. Malgré les efforts pour développer les mesures universelles avec l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1^{er} cycle ainsi que l'enseignement explicite (enseignement des stratégies) à tous les cycles nous ne voyons pas encore les résultats de tout ce travail en ce qui concerne les épreuves en français. De plus, en 2017-2018, nous observons une vulnérabilité en mathématique pour la compétence *Raisonner* surtout au 2^e et 3^e cycle.

Écart de nos résultats aux épreuves vs au bilan (annexe 4)

Un écart de plus de 5% est observé à tous les cycles dans toutes les compétences. Nous constatons donc que cet élément est une vulnérabilité dans notre milieu.

Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles (annexe 5)

Depuis 2015-2016, la tendance démontre que nos garçons éprouvent plus de difficulté en lecture et ce à tous les cycles. Depuis 2016-2017, la tendance démontre que les filles éprouvent plus de difficulté en mathématique.

Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention (annexe 6)

En analysant les trois dernières années, nous constatons une amélioration en ce qui concerne l'écart entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux sans plan d'intervention. Malgré cette amélioration, une vulnérabilité en lecture et en écriture persiste.

8. Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Service en orthopédagogie : L'orthopédagogue doit prioriser en fonction des besoins, elle manque donc de temps pour les mathématiques et l'écriture. Nous désirons respecter la fréquence prescrite dans le cadre du modèle RAI (modèle de réponse à l'intervention) et offrir le service à tous les élèves ayant des besoins. L'orthopédagogue et les enseignantes doivent harmoniser davantage leurs façons de faire afin d'assurer une continuité et de mieux planifier les actions.
- Détecter plus rapidement les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou à besoins particuliers.
- Autant dans les classes qu'au service de garde, continuer à offrir un milieu de vie actif tout aussi sécuritaire, bienveillant que stimulant.
- L'intervention précoce demeure une priorité pour tous.
- Continuer à accorder une grande importance à la lecture dans notre enseignement.
- L'observation de manifestations d'anxiété chez plusieurs de nos élèves nous préoccupe.
- Intégrer davantage les outils d'aide technologique à l'enseignement.
- Plusieurs parents ont à coeur l'implantation du programme d'anglais intensif en 6^e année. L'équipe-école reconnaît l'importance de l'apprentissage d'une deuxième langue et que celle-ci est essentielle dans la société d'aujourd'hui. Dès 2019-2020, les heures d'enseignement en anglais seront doublées au 3^e cycle et en 2020-2021 nous nous engageons à mettre en place le programme anglais intensif.
- Certains parents souhaitent être informés plus régulièrement du cheminement scolaire de leur(s) enfants(s), désirent davantage d'activités parascolaires et moins de leçons à la maison.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		X	
L'importance de l'intervention précoce		X	
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités (non applicable)			
La réussite des garçons			En lecture
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail		X	
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)		X	
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	X		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		
Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	X		
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			X
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves			X
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire		X	
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	X		
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	X		
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	X		

7. Enjeux

À la suite de l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 2 enjeux qui sont en cohérence avec ceux retenus par notre commission scolaire :

- 1) La réussite pour tous et toutes
- 2) L'importance de la lecture au quotidien

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu : L'importance de la lecture au quotidien					
Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Développement des compétences en lecture	<p>Soutenir l'apprentissage de la lecture</p> <p>Développer et maintenir le goût de la lecture chez les élèves</p> <p>Accroître les compétences en lecture chez les garçons</p>	<p>Taux de réussite au sommaire (bilan) et à l'épreuve pour la compétence <i>Lire</i></p> <p>Témoignages des élèves</p>	<p>Augmenter le taux de réussite pour la compétence <i>Lire</i></p> <p>Accroissement du plaisir de lire chez les élèves</p>	<p>Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au sommaire (bilan) pour la compétence <i>Lire</i> (2017-2018) :</p> <p>1^{er} cycle : 25%</p> <p>2^e cycle : 6,6%</p> <p>3^e cycle : 31,3%</p> <p>Écart significatif entre le taux de réussite des garçons et des filles à l'épreuve pour la compétence <i>Lire</i> (2017-2018) :</p> <p>1^{er} cycle : 20,7%</p> <p>2^e cycle : 22,2%</p> <p>3^e cycle : 41,3%</p>	<p>Objectif 2</p> <p>Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).</p> <p>Objectif 3</p> <p>D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.</p>

Enjeu : La réussite pour tous et toutes

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Soutenir les apprentissages en mathématique	Maximiser le développement des compétences en mathématique (<i>Raisonner</i>)	Taux de réussite aux épreuves en mathématique pour la compétence <i>Raisonner</i>	Augmentation du taux de réussite aux épreuves en mathématique pour la compétence <i>Raisonner</i>	Écart significatif entre le taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématique pour la compétence <i>Raisonner</i> (2 ^e et 3 ^e cycle) et celui de la commission scolaire. (2017-2018) : <u>Raisonner</u> 2 ^e cycle : 21% 3 ^e cycle : 5,1%	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).
Soutenir les élèves dans leur gestion du stress	Développer des habiletés pour la gestion du stress	Témoignages des élèves Réinvestissement par les élèves des moyens enseignés	Augmentation de l'autonomie des élèves en ce qui concerne l'utilisation des moyens enseignés	Nombreux suivis en psychoéducation pour anxiété Observations de manifestations d'anxiété, en classe, chez plusieurs élèves et ce à tous les niveaux	Enjeu : L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Inspiré du Guide 4 de 5 – MÉES

Annexes

Annexe 1

Nos services	Psychoéducation	2 jours/semaine
	Psychologie	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Orthopédagogie	2.5 jours/semaine
	TES	1 ressource (19h : accompagnement en maternelle et pour 1 élève dans un autre groupe)
	Orthophoniste	40 heures (payé par la commission scolaire)
	L'Éveil et Répit	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Ergothérapie	Au besoin : service centralisé à la commission scolaire
	Spécialiste en anglais	1 (15 périodes par cycle de 10 jours)
	Spécialiste en musique	1 (12 périodes par cycle de 10 jours)
	Spécialiste en éducation physique	1 (22 périodes par cycle de 10 jours)
	Service de garde	1 technicienne (2,5 jours/semaine) 1 éducatrice à temps plein et 2 à temps partiel
	Concierge	27 heures/semaine
	Secrétaire	2,5 jours/semaine

Annexe 2

Portrait de notre clientèle à risque

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention								
	Précolaire	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		total
2015-16	13% (2/15)	19% (5/27)		24% (7/29)		18% (4/22)		19% (18/93)
		1 ^{re} : 2	2 ^e : 3	3 ^e : 3	4 ^e : 4	5 ^e : 2	6 ^e : 2	
2016-17	12% (2/17)	24% (6/25)		16% (5/31)		26% (7/27)		20% (20/100)
		1 ^{re} : 4	2 ^e : 2	3 ^e : 2	4 ^e : 3	5 ^e : 5	6 ^e : 2	
2017-18	5% (1/19)	13% (4/31)		26% (7/27)		19% (6/31)		17% (18/108)
		1 ^{re} : 2	2 ^e : 2	3 ^e : 3	4 ^e : 4	5 ^e : 2	6 ^e : 4	
30 septembre 2018	6% (1/18)	16% (5/31)		14% (3/22)		13% (3/23)		13% (12/94)
		1 ^{re} : 1	2 ^e : 4	3 ^e : 1	4 ^e : 2	5 ^e : 2	6 ^e : 1	

Pourcentage d'élèves en orthopédagogie (Les données ci-dessous sont celles des élèves en suivi en sous-groupes)					
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Total
2015-16	27% (4/15)	7% (2/27)	15% (4/27)	5% (1/22)	12% (11/93)
2016-17	23% (4/17)	36% (9/25)	26% (8/31)	11% (3/27)	24% (24/100)
2017-18	26% (5/19)	23% (7/31)	37% (10/27)	19% (6/31)	26% (28/108)
30 septembre 2018	0% (0/18)	35% (11/31)	32% (7/22)	17% (4/23)	23% (22/94)

Pourcentage d'élèves entrant avec 13 ans ou plus au secondaire Cible de la CS 15%	
2015-16	18% (2/11)
2016-17	8% (1/12)
2017-18	13% (2/16)
2018-19	0% (0/13)

Annexe 3

Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

En jaune, 3% et - sous le taux de réussite CS

En gris, entre 3% et 5% sous le taux de réussite CS

En rouge, 5% et + sous le taux de réussite CS

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	93,3	85,4	90,0	85,1	68,8	83,7
	2 ^e cycle	71,4	84,1	73,3	84,4	86,7	86,3
	3 ^e cycle	81,8	92,2	83,3	83,2	37,5	81,2
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	86,7	86,3	80,0	83,1	87,5	81,2
	2 ^e cycle	85,7	86,0	93,3	88,4	86,7	81,2
	3 ^e cycle	72,7	89,1	75,0	93,4	87,5	90,0
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,0	73,9	100	80,2	100	89,7
	2 ^e cycle	78,6	91,2	86,7	89,5	86,7	85,9
	3 ^e cycle	81,8	73,8	75,0	82,7	81,3	83,3
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	100	96,3	100	83,0	87,5	90,0
	2 ^e cycle	85,7	95,5	86,7	84,4	73,3	94,3
	3 ^e cycle	72,7	70,7	83,3	75,8	75,0	80,1

**Comparaison de notre taux de réussite aux épreuves obligatoires
avec les résultats de la commission scolaire**

Juin 2016	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 7,9% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 12,7% inférieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 10,4% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,4% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,3% inférieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 17% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 6,1% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 12,6% inférieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 8,0% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,7% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 9,8% inférieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 2,0% supérieur à celui de la CS

Juin 2017	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 4,9% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 11,1% inférieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 0,1% supérieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,1% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 4,9% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 18,4% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 19,2% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,3% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 7,5% supérieur à celui de la CS

	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 17,0% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,3% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 7,5% supérieur à celui de la CS
--	---	---

Juin 2018	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 14,9% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,4% supérieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 43,7% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 6,3% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 1,3% inférieur à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 2,5% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 10,3% supérieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,8% supérieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 2,0% inférieur à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,5% inférieur à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 21,0% inférieur à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 5,1% inférieur à celui de la CS

Annexe 4

<p align="center">Écart des résultats en français et mathématiques</p> <p align="center">Taux de réussite</p> <p align="center">aux épreuves obligatoires en fin de cycle</p> <p align="center">-vs taux de réussite au bilan en fin de cycle</p> <p align="center">En jaune, 3% et - sous le taux de réussite CS</p> <p align="center">En gris, entre 3% et 5% sous le taux de réussite CS</p> <p align="center">En rouge, 5% et + sous le taux de réussite CS</p>							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	93,3	100	90,0	100	68,8	93,8
	2 ^e cycle	71,4	92,9	73,3	86,7	86,7	93,3
	3 ^e cycle	81,8	81,8	83,3	91,7	37,5	68,8
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	86,7	100	80,0	100	87,5	87,5
	2 ^e cycle	85,7	92,9	93,3	93,3	86,7	93,3
	3 ^e cycle	72,7	90,9	75,0	91,7	87,5	93,8
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,0	100	100	90,0	100	93,8
	2 ^e cycle	78,6	85,7	86,7	93,3	86,7	93,3
	3 ^e cycle	81,8	81,8	75,0	91,7	81,3	93,8
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	100	93,3	100	100	87,5	100
	2 ^e cycle	85,7	85,7	86,7	93,3	73,3	93,3
	3 ^e cycle	72,7	100	83,3	91,7	75,0	93,8

Comparaison de l'écart entre notre taux de réussite aux épreuves obligatoires et notre taux de réussite au bilan en fin de cycle

Juin 2016	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 6,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 21,5% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était égal à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 13,3% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 7,2% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 18,2% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 20% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 7,1% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était égal à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 6,7% <i>inférieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était égal à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 27,3% <i>supérieur</i> à celui des épreuves

Juin 2017	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 10,0% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 13,4% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 8,4% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 20,0% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était égal à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 16,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves

	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 10,0% <i>inférieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 6,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 16,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était égal à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 6,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 8,4% <i>supérieur</i> à celui des épreuves

Juin 2018	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 25% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 6,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 31,3% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était égal à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 6,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 6,3% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 6,2% <i>inférieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 6,6% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 12,5% <i>supérieur</i> à celui des épreuves
	Écart pour les épreuves et le bilan en Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle notre bilan était 12,7% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 2^e cycle notre bilan était 20,0% <i>supérieur</i> à celui des épreuves ○ au 3^e cycle notre bilan était 18,8% <i>supérieur</i> à celui des épreuves

Annexe 5

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle garçons –vs- filles Taux de réussite le plus bas										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	93,3	88,9	100	90,0	100	80,0	68,8	57,1	77,8
	2 ^e cycle	71,4	42,9	100	73,3	50,0	88,9	86,7	77,8	100
	3 ^e cycle	81,8	50,0	100	83,3	71,4	100	37,5	14,3	55,6
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	86,7	77,8	100	80,0	100	60,0	87,5	71,4	100
	2 ^e cycle	85,7	85,7	85,7	93,3	83,3	100	86,7	77,8	100
	3 ^e cycle	72,7	50,0	85,7	75,0	71,4	80,0	87,5	100	77,8
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80,0	77,8	83,3	100	100	100	100	100	100
	2 ^e cycle	78,6	85,7	71,4	86,7	100	77,8	86,7	88,9	83,3
	3 ^e cycle	81,8	75,0	85,7	75,0	85,7	60,0	81,3	85,7	77,8
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	100	100	100	100	100	100	87,5	85,7	88,9
	2 ^e cycle	85,7	85,7	85,7	86,7	100	77,8	73,3	77,8	66,7
	3 ^e cycle	72,7	75,0	71,4	83,3	85,7	80,0	75,0	100	55,6

Annexe 6

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan et sans plan							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	100	66,7	87,5	100	64,3	100
	2 ^e cycle	80,0	50,0	83,3	33,3	90,9	75,0
	3 ^e cycle	88,9	50,0	90,0	50,0	50,0	0,0
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	83,3	100	87,5	50,0	92,9	50,0
	2 ^e cycle	100	50,0	100	66,7	100	50,0
	3 ^e cycle	77,8	50,0	90,0	0,0	91,7	75,0
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	91,7	33,3	100	100	100	100
	2 ^e cycle	90,0	50,0	91,7	66,7	90,9	75,0
	3 ^e cycle	77,8	100	90,0	0,0	83,3	75,0
Épreuve Raisonné	1 ^{er} cycle	100	100	100	100	85,7	100
	2 ^e cycle	100	50,0	91,7	66,7	81,8	50,0
	3 ^e cycle	66,7	100	100	0,0	75,0	75,0